

L'intégrité scientifique
Memento à l'attention des masterant.e.s et doctorant.e.s
des centres de recherches
« Textes et Cultures » (UR4028) / CREHS (UR4027) de l'Université d'Artois

Depuis un arrêté du 26 août 2022, l'intégrité scientifique fait l'objet d'un serment prêté à l'issue de la soutenance de thèse. En voici le texte :

« En présence de mes pairs.

« Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats. »

La question de l'intégrité scientifique fait l'objet d'une vigilance croissante, à tous les niveaux, de l'étudiant(e) de master au chercheur/à la chercheuse aguerri. La course à la production, la culture de l'urgence, de la science ouverte et du libre accès peuvent en effet favoriser les manquements à l'intégrité scientifique.

Un manquement pouvant être la conséquence d'une maladresse, et non simplement d'une intention, les pages qui suivent visent à éclairer les jeunes chercheurs et chercheuses sur les précautions scientifiques à prendre et les dispositifs en place pour traiter un éventuel problème. Fruit d'une réflexion collective, ce *memento* vient compléter la formation reçue dans le cadre de l'A2U en proposant un effort supplémentaire d'ajustement et de proximité avec les disciplines à l'œuvre au sein du centre « Textes et Cultures » / du CREHS.

Il vise ainsi à prévenir et traiter tout dysfonctionnement qui viendrait compromettre la qualité du travail du jeune chercheur ou de la jeune chercheuse, celui d'autrui, et entacher ainsi non seulement sa propre réputation, mais aussi la crédibilité du centre de recherche et de la communauté scientifique auxquels il appartient.

Sommaire

1. **Définition.** Qu'est-ce que l'intégrité scientifique ?
2. **Typologie des manquements.** Quels sont les manquements à l'intégrité scientifique les plus fréquents dans nos disciplines ?
3. **Chercher.** Comment garantir l'intégrité de mes méthodes et de mes résultats ?
4. **Publier.** Quelles précautions dois-je prendre lorsque je propose une communication ou une publication scientifique ?
5. **Communiquer.** Médias et réseaux sociaux : quels usages ?
6. **Réagir.** Que faire si je pense avoir été plagié(e) ? si on me soupçonne d'avoir plagié ?
7. **Échanger.** Une question, un problème : mes interlocuteurs à l'université d'Artois, et dans mon centre de recherche.
8. **Me documenter.** Ressources / bibliographie / webographie.

1. Définition.

Qu'est-ce que l'intégrité scientifique ?

1.1. L'intégrité scientifique implique toutes les pratiques susceptibles de garantir la fiabilité et l'auctorialité des résultats scientifiques produits et diffusés par un chercheur ou une chercheuse dans le cadre de son unité de recherche et de son université. Elle concerne donc :

- **les protocoles d'obtention / production des résultats scientifiques** (état des lieux de l'art/ connaissance et prise en compte des recherches antérieures, conditions matérielles et méthodes de prospection et de traitement...)
- **l'interprétation des résultats** (interprétation factuelle, culturelle, idéologique...)
- **les conditions de leur publication scientifique** (revues reconnues ; caractère inédit de la publication ...)
- **leur communication dans l'espace public** (entretiens, interviews, articles de presse...)

1.2. Intégrité ? Éthique ? Déontologie ? Tandis que l'intégrité détermine des pratiques scientifiques qui ne se discutent pas, les questions d'éthique, qui engagent des enjeux sociétaux liés aux progrès des sciences, sont régulièrement rediscutées. La déontologie, quant à elle, concerne davantage l'inscription d'un code moral et comportemental dans un secteur professionnel donné (la déontologie du médecin, du fonctionnaire...). En dépit de telles distinctions, la complexité de certaines situations peut faire interagir ces catégories. Mais dès lors qu'on parle d'intégrité, c'est davantage sur la responsabilité personnelle du chercheur ou de la chercheuse en matière de rigueur méthodologique et d'honnêteté scientifique qu'on se concentre.

2. Typologie.

Quels sont les manquements à l'intégrité scientifique les plus fréquents dans nos disciplines ?

2.1. Le plagiat et ses dérivés.

- 2.1.1.** « **Le plagiat** dans la recherche scientifique consiste principalement en une appropriation frauduleuse de textes ou de résultats d'autrui ». (Comité d'éthique du CNRS (COMETS), Avis n°2017-34, 27/06/2017. [<https://comite-ethique.cnrs.fr/wp-content/uploads/2022/12/AVIS-2017-34.pdf>])
- 2.1.2. La transcription d'une communication orale d'autrui.** Conformément au code de la propriété intellectuelle, la transcription sans l'autorisation de l'auteur ou de l'autrice d'une de ses communications orales, même non officielle, même inédite, relève également du plagiat : en dépit de sa migration ou fixation dans un autre support, l'idée et la forme n'en sont pas moins volées.
- 2.1.3. L'absence de mention d'un co-auteur.ice / la signature non justifiée d'une publication collective.** Évincer un auteur ou une autrice, ou signer ce à quoi on n'a pas contribué, c'est toujours usurper le travail d'autrui.
- 2.1.4. L'auto-plagiat :** il consiste à recycler un article / texte personnel en faisant varier les supports et quelques formulations afin de pouvoir accroître le nombre de ses publications. La traduction est également concernée : la republication d'un texte dans une autre langue doit mentionner sa version originale. S'il peut être considéré

comme moins grave que le plagiat du texte d'autrui, l'auto-plagiat n'en constitue pas moins un manquement à l'intégrité.

2.2. L'irrespect et la manipulation des sources, informations et données.

2.2.1. L'absence de vérification des sources / la « seconde main ». Reproduire par facilité une citation déjà faite par un autre auteur sans vérifier son exactitude est risqué. Ce qu'on appelle la « seconde main » peut en effet pérenniser des transcriptions / traductions fautives, et par conséquent des interprétations erronées, caduques, faussées par la décontextualisation. C'est un travers fréquent des recherches littéraires / historiques. La première main, la consultation des sources sont des attentes de la recherche.

2.2.2. Les défaillances / négligences dans la récolte et la restitution des données. Concernant les chiffres ou données, c'est leur protocole d'obtention ou / et leur restitution qui peuvent également être défaillants ou truqués. De plus en plus tentée par l'interdisciplinarité et le recours à des banques de données numériques, la recherche littéraire / historique elle-même n'y échappe pas. En effet elle exploite un matériau statistique croissant qu'elle ne traite pas toujours avec toute la rigueur requise. La récolte et le traitement des données doivent être rigoureux et méthodologiquement explicites. Même s'ils résultent d'une maladresse, leur exploitation erronée peut être reçue comme intentionnelle.

2.2.3. La falsification des données (chiffres, citations), ou observations rendues conformes aux conclusions souhaitées, que ce soit à des fins idéologiques ou par complaisance à l'égard d'un partenaire / financeur. Des cas d'instrumentalisation politique ou économique des recherches ont ainsi pu être observés.

2.3. Les communications mensongères ou indélicates.

2.3.1. La calomnie / la publication ou diffusion de soupçons ou accusations de fautes non avérées. Il convient de ne pas céder à l'impulsion du règlement de comptes en particulier sur les réseaux sociaux quand on pense avoir été la victime d'une « indélicatesse » : par leur statut propre, leur viralité et les risques associés, les réseaux ne sont pas un support de communication scientifique. Toute suspicion doit rester dans une zone de contrôle et s'inscrire dans un processus d'enquête et de communication au sein du laboratoire et de l'université d'appartenance.

2.3.2. La divulgation prématurée ou déformée des résultats. La parole publique, dès lors qu'elle concerne les résultats d'une équipe, n'engage pas seulement le chercheur, mais aussi son laboratoire d'appartenance.

3. Chercher.

Comment garantir l'intégrité de mes méthodes et de mes résultats ?

3.1. Communiquer avec mon directeur / ma directrice de recherche. Une maladresse par méconnaissance méthodologique pouvant être interprétée comme une démarche intentionnelle, il importe, en cas de doute, de se tourner vers sa direction de recherche afin d'obtenir les conseils nécessaires.

3.2. Échanger avec d'autres spécialistes aguerris. Outre qu'elle permet de constituer un réseau scientifique, la discussion avec d'autres spécialistes ou / et chercheurs et chercheuses favorise la confrontation à d'autres méthodologies, et offre d'autres éclairages.

Dans tous les cas, l'isolement est le premier ennemi du chercheur / de la chercheuse.

4. Publier / participer à un colloque.

Quelles précautions dois-je prendre ?

4.1. Choisir un support de publication reconnu, en particulier une revue dont le comité de lecture apporte crédit et sécurité au publiant. La qualité du dispositif éditorial et de la relecture associée est pour lui une caution.

4.2. Avant toute remise de tapuscrit, ou toute conférence, **vérifier l'exactitude des sources**, citations, données et références. L'explicitation et l'affichage de ces éléments ne doivent pas être négligés dans le cadre d'une communication orale, même non soumise à publication.

4.3. Avant toute remise de tapuscrit, vous pouvez le **soumettre pour avis à votre directeur / directrice de recherche, ou à d'autres spécialistes.**

5. Communiquer dans l'espace public.

Quels usages scientifiques des médias et réseaux sociaux ?

5.1. Réseaux sociaux. Leur usage dans le cadre professionnel n'est pas exclu, mais il doit être raisonné. Il s'agit ainsi de les utiliser pour diffuser des informations factuelles relatives, notamment, à des publications, colloques, par exemple en publiant le lien du centre de recherches (co)organisateur.

5.2. Médias, presse. En cas de sollicitation médiatique, et en cas de doute concernant la primeur et les modalités d'une information scientifique, il peut être prudent de consulter sa direction de recherche ou de centre.

6. Réagir en cas de manquement à l'intégrité scientifique.

6.1. Vous pensez avoir été plagié(e). Plutôt que de se laisser emporter par l'indignation et toute réaction impulsive qui pourrait être regrettée, il convient de faire une analyse à froid : s'agit-il de plagiat, ou d'une convergence de formulations et de sujets propres à l'actualité culturelle et scientifique ? Quelle est la chronologie des faits ? Dans quelles proportions la similitude peut-elle être constatée ? Vous pouvez utiliser un logiciel anti-plagiat. En cas de confirmation, procédez par ordre : rapprochez-vous de votre direction de recherche, du correspondant / de la correspondante intégrité scientifique de votre laboratoire, qui vous aidera à analyser la situation et se rapprochera à son tour du / de la référent(e) intégrité scientifique de l'université.

6.2. Vous êtes accusé(e) de plagiat. Là aussi, il importe de ne pas céder à l'impulsion et d'analyser la situation à froid. L'accusateur est-il, ou non, anonyme ? Quels sont les faits reprochés ? L'accusation est-elle abusive, justifiée, relève-t-elle d'un malentendu ? Réunissez les éléments nécessaires, rapprochez-vous, là aussi, de votre direction de recherche, du / de la correspondant(e) intégrité scientifique de votre laboratoire pour envisager un échange objectif et constructif.

6.3. Vous subissez des pressions académiques, ou faites face à des conflits d'intérêt. Dans le contexte de forte incitation à la publication, ou à la communication, la prudence doit rester de mise. Il importe de ne pas sacrifier la qualité et l'intégrité de votre recherche.

Dans tous les cas ne restez pas isolé(e).

Toute communication avec le / la référent(e) scientifique se fera de façon non anonyme, mais dans la plus stricte confidentialité.

7. Échanger. Une question, un problème : mes interlocuteurs à l'université d'Artois, et dans mon centre de recherche.

Vous bénéficiez, au sein de l'université et de votre centre de recherches, d'interlocuteurs à qui vous adresser, en particulier :

- Votre directeur / directrice de recherches
- Le / la correspondant(e) intégrité scientifique de votre centre de recherches :
 - « Textes et Cultures » (UR4028) : Eléonore Hamaide-Jager (MCF en littérature française) : eleonore.hamaide@univ-artois.fr
 - CREHS (UR4027) : Adrien Bayard (MCF en histoire médiévale et archéologie) : adrien.bayard@univ-artois.fr
- La référente intégrité scientifique de l'université d'Artois :

- Martine Lavaud (professeure de littérature française / « Textes et Cultures ») : referent-integrite-scientifique@univ-artois.fr

8. Me documenter.

Ressources bibliographiques / numériques / outils.

8.1. Éléments bibliographiques :

BERGADAÀ, Michelle, *Le plagiat académique : comprendre pour agir*, Paris, L'Harmattan, 2015.

BERGADAÀ, Michelle, PEIXOTO, Paulo (dir.), *L'Urgence de l'intégrité académique*, Caen, Éditions EMS, Management & société, DL 2021.

GUGLIELMI, Gilles J., KOUBI, Geneviève (dir.), *Le plagiat de la recherche scientifique / [colloque, 20-21 octobre 2011, à Paris ; organisé par le Centre d'études et de recherches en sciences administratives et politiques, CERSA]*, Paris, LGDJ, Lextenso éditions, 2012.

8.2. Ressources / outils numériques :

Charte du doctorat, Université d'Artois

<https://www.univ-artois.fr/sites/default/files/2023-04/2022-CFR-0026%20Charte%20du%20doctorat.pdf>

Charte française de déontologie de la recherche française

<https://www.hceres.fr/fr/CharteFrancaiseIntegriteScientifique>

Logiciel anti-plagiat Compilatio

<https://intranum.univ-artois.fr/logiciel-antiplagiat-compilatio/>

Mooc « Intégrité de la recherche » de l'Université de Bordeaux

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/integrite-scientifique-dans-les-metiers-de-la-recherche/https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/integrite-scientifique-dans-les-metiers-de-la-recherche/>

Office français de l'intégrité scientifique

<https://www.ofis-france.fr>

Serment doctoral d'intégrité scientifique

<https://www.ofis-france.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche-serment-doctoral-integrite-scientifique-pdf1.pdf>

Textes de références de l'intégrité scientifique

<https://www.ofis-france.fr/les-textes-de-reference/>